

## Bulletin d'histoire politique

# Montréal, le mouvement ouvrier et la Première Guerre mondiale

Bernard Dansereau



Volume 8, numéro 2-3, hiver 2000

L'histoire militaire dans tous ses états

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060203ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060203ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
Comeau & Nadeau Éditeurs

### ISSN

1201-0421 (imprimé)  
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Dansereau, B. (2000). Montréal, le mouvement ouvrier et la Première Guerre mondiale. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 134–149.  
<https://doi.org/10.7202/1060203ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Montréal, le mouvement ouvrier et la Première Guerre mondiale



Bernard Dansereau\*

La Grande Guerre a fait plus de 8 millions de morts et 20 millions de blessés, sans compter la dévastation de régions entières et tout le lot de problèmes économiques et humains. Véritable boucherie, elle laissera des marques indélébiles sur toute une génération. Dans ce bref texte, nous regarderons comment le mouvement ouvrier montréalais s'est comporté dans la conduite de la guerre<sup>1</sup>. En étudiant l'évolution de son attitude face à l'effort de guerre et ensuite à la conscription, nous pourrons comprendre l'état de division dans lequel il se trouvera à la veille du plus grand soulèvement ouvrier de l'histoire canadienne soit celui de 1919<sup>2</sup>.

L'entrée en guerre du Canada se fait sans trop de récriminations, la population y étant généralement favorable<sup>3</sup>. Alors que dans la majorité des pays en guerre les gouvernements procèdent à la mobilisation générale, le gouvernement canadien mise plutôt sur l'enrôlement volontaire, convaincu de la brièveté du conflit et du soutien populaire.

La participation ouvrière à un éventuel conflit militaire avait fait l'objet de nombreuses discussions dans les rangs syndicaux. Dès 1901, les délégués au congrès du Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC)<sup>4</sup> adoptent une résolution recommandant l'abstention des syndiqués de toute opération militaire, sauf en cas d'invasion du Canada et, en 1906, demandent l'arrêt de la course aux armements.

Lorsque les menaces de conflit se précisent, les discussions s'intensifient et le mouvement syndical accentue son antimilitarisme. Aux congrès du CMTC de 1907, 1908 et 1909, les militants syndicaux reconnaissent le caractère capitaliste de la guerre. Lors du congrès de 1911, ils font un pas de plus dans leur opposition au militarisme grandissant lorsqu'ils approuvent une résolution préconisant l'organisation d'une grève générale comme moyen de prévenir la guerre, proposition confirmée l'année suivante.

Avec l'imminence du conflit, des nuances dans l'unanimité antimilitariste se font jour. En 1913 est introduit une distinction entre la nation

---

\* L'auteur termine une thèse de doctorat en histoire à l'Université de Montréal. Il est chargé de cours au département d'histoire de l'Université de Montréal.

belliqueuse et la nation agressée. Suivant le cas hypothétique où l'Angleterre serait victime d'une agression militaire, la résistance à cette dernière deviendrait justifiée. Suivant cette logique, la classe ouvrière canadienne aurait l'obligation de défendre l'Empire britannique. L'effort de guerre devrait être consenti pour assurer la victoire rapide et finale de la liberté et de la démocratie. Il s'agit d'un premier glissement d'une position irrémédiablement antimilitariste vers une position d'union sacrée.

Le déclenchement des hostilités rend caduques toutes ces hypothèses, car ni l'Angleterre ni le Canada ne sont agressés bien que le gouvernement canadien parle d'envoyer des troupes en Europe. À Montréal, le président du Conseil des métiers et du travail (CMTM), J. T. Foster défend toujours une position antimilitariste lorsqu'il déclare : « Je n'ai jamais été, et je ne serai jamais en faveur de la guerre. Je ne puis comprendre qu'en plein siècle des lumières, le 20<sup>e</sup> siècle, les gouvernements ne puissent pas arriver à régler leurs différends autrement que par la guerre, la guerre qui fait les orphelins et sème partout la misère<sup>5</sup>. » Foster soutient que les ouvriers n'ont pas à intervenir dans un conflit qui lui semble avoir été soulevé par des passions de domination et des calculs capitalistes<sup>6</sup>.

Cette prise de position est loin de faire l'unanimité dans les rangs ouvriers car dès les premiers jours de la guerre, l'ensemble du mouvement syndical montréalais emboîte le pas à l'effort de guerre. Nombreux sont les syndicats à vouloir faciliter l'enrôlement de leurs membres. Les principaux syndicats de métiers annoncent, dès le début de la guerre, qu'ils vont payer les contributions de leurs membres enrôlés durant leur absence. Cette position du syndicat des plâtriers de Montréal<sup>7</sup> est reprise par de nombreux autres syndicats influents, notamment ceux des charpentiers-menuisiers, des tailleurs de pierre, des peintres, des typographes, des cordonniers et des machinistes<sup>8</sup>. En décembre, le syndicat des briqueteurs va encore plus loin lorsqu'il annonce qu'il allait souscrire une police d'assurance-vie de 500 \$ pour chacun de ses membres qui s'enrôle, tout en payant au bureau international leurs cotisations mensuelles<sup>9</sup>. Jusqu'au syndicat des petits vendeurs de journaux qui offre les services de sa fanfare pour le recrutement<sup>10</sup>. Il y a donc à Montréal un réel intérêt du mouvement syndical à soutenir l'effort de guerre.

L'entrée en guerre du Canada se produit quelques semaines avant le congrès annuel du CMTM. Le congrès reprend les arguments invoqués par le gouvernement, affirmant que les Alliés sont entrés en guerre contre la tyrannie et que cette guerre est une noble croisade qui sert les intérêts des ouvriers. En retour, ceux-ci doivent tout mettre en œuvre pour supporter les efforts des troupes qui livrent bataille en sol étranger pour la défense de la liberté et de la démocratie. Le CMTM a donc transformé son analyse de la

guerre. Il se range maintenant derrière la défense de la bourgeoisie nationale, arguant la nécessité de lutter contre « l'autocratie allemande ». Les capitalistes, perçus auparavant comme responsables des guerres, sont maintenant exonérés de tout blâme. Les formules de solidarité internationale font maintenant place à des exposés à saveur patriotique. Il devient hors de question de profiter de la guerre pour renverser le capitalisme. Au contraire, le CMTC parle de communauté d'intérêts entre les travailleurs et la bourgeoisie et s'évertue ainsi à promouvoir l'effort de guerre. Tout au plus, décrie-t-il les abus des profiteurs de guerre.

Les congrès suivants de 1915 et 1916 recommandent toujours la participation des ouvriers à l'effort de guerre. Le mouvement syndical n'entend donc pas se mobiliser pour s'opposer à la guerre impérialiste. Chair à canon des bourgeoisies impérialistes, la classe ouvrière est embrigadée dans une politique d'union sacrée.

Si la question de la participation à la guerre soulève peu d'objections dans les rangs syndicaux, d'autant moins que le chômage tend à se résorber, la question du recrutement militaire touche une corde plus sensible chez les travailleurs et leurs dirigeants. Dès le début de la guerre, la direction du CMTC favorise exclusivement le recrutement sur une base volontaire. De nombreuses résolutions sont adoptées pour s'opposer le plus fermement possible à toute possibilité de conscription militaire. En 1916, alors que des demandes de conscription se font de plus en plus pressantes dans certaines sphères de la société canadienne, les délégués syndicaux réaffirment leur totale opposition. Même son de cloche du côté des syndicats canadiens, alors que la Fédération canadienne du travail s'oppose aussi à toute conscription militaire<sup>11</sup>.

Les problèmes de la guerre ne touchent pas les ouvriers américains de la même façon que les travailleurs canadiens ou européens, puisque les États-Unis d'Amérique n'entrent en guerre qu'à l'été de 1917. Pour beaucoup de travailleurs américains, la guerre signifie plus une baisse du chômage et une hausse des salaires que la misère, la souffrance et la mort. Cela n'empêche pas les centrales syndicales d'évaluer différemment l'attitude à adopter devant cette situation. Le gros des troupes syndicales regroupé dans l'American Federation of Labour (AFL) ne met pas en cause le rôle de la bourgeoisie américaine analysant, elle aussi, la guerre comme une lutte entre l'autocratie et la démocratie. À la suite du gouvernement, l'AFL oppose le despotisme germanique à la démocratie américaine. Les puissants syndicats de métiers se rangent entièrement derrière la position de la bourgeoisie impérialiste américaine, contribuant ainsi à son expansion. Le gouvernement américain comprend rapidement le profit qu'il peut tirer de l'attitude des dirigeants de l'AFL. Il fait donc entrer certains de ses dirigeants au

gouvernement comme le président de l'AFL, Samuel Gompers, nommé au Conseil national de la défense (National War Labor Board). Cette stratégie permet aux dirigeants syndicaux de justifier la politique qu'ils pratiquent depuis longtemps, c'est-à-dire d'occuper des postes où, d'après eux, les ouvriers peuvent influencer les décisions des pouvoirs publics. Pour le gouvernement, cette politique a l'avantage de lier de plus en plus les dirigeants syndicaux aux politiques gouvernementales. Après l'entrée en guerre des États-Unis, le président Gompers vient au Canada défendre l'effort de guerre et appuyer les positions du gouvernement Borden. Cette position se démarque de celle de la majorité des groupes socialistes américains qui, en dénonçant le militarisme, s'opposent à l'entrée en guerre des États-Unis.

À l'opposé de l'AFL, les Industrial Workers of the World (IWW)<sup>12</sup>, qui représentent la fraction la plus combative du mouvement ouvrier américain, adoptent une attitude fataliste devant l'entrée en guerre des États-Unis tout en accusant l'impérialisme américain d'être responsable du conflit. Ils soulignent cependant que ce n'est pas aux ouvriers américains d'arrêter la progression inévitable vers l'entrée en guerre des États-Unis. Ils veulent plutôt organiser la grande lutte de classes qui suivra le conflit.

En Grande-Bretagne, le déclenchement des hostilités chambarde le cours normal des activités des syndicalistes britanniques. La direction réformatrice du mouvement ouvrier anglais évolue très rapidement vers la collaboration totale avec le gouvernement britannique. Dès le 5 août, au lendemain de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à l'Allemagne, une conférence des organisations ouvrières, convoquée d'urgence, se borne à proposer des mesures destinées à soulager la misère inévitable qu'engendrera la guerre. Rien n'est prévu pour s'opposer à la guerre. L'assemblée annuelle du Trade Union Congress (TUC)<sup>13</sup> est annulée, remplacée par un congrès spécial pour étudier les problèmes causés par la guerre. Mais aucune résolution d'opposition à la guerre n'y est formulée. Le 24 août, la direction du TUC et l'aile parlementaire du British Labor Party (BLP)<sup>14</sup> décrètent une « trêve industrielle ». Quelques jours plus tard, la Commission exécutive du BLP s'associe aux autres partis politiques dans une campagne de recrutement militaire. Le leader travailliste Arthur Henderson devient président du comité parlementaire de recrutement avec le Premier ministre et le leader de l'opposition. Le BLP entre au gouvernement en mai 1915. La marée du chauvinisme national, après avoir conquis l'Europe continentale, atteint les îles Britanniques.

À Montréal, tout comme les syndicalistes, le mouvement travailliste se trouve dans une situation difficile. Son seul député, Alphonse Verville, élu depuis 1906, est de plus en plus près du parti de Wilfrid Laurier, favorable lui aussi à la guerre. Un des principaux leaders syndicaux et ancien dirigeant

du Parti ouvrier, Gustave Francq, dès le départ favorable à la guerre, continue à appuyer inconditionnellement la position gouvernementale<sup>15</sup>.

À la différence des dirigeants syndicaux, les socialistes vont maintenir des positions résolument anticapitalistes et antimilitaristes tout au long de la guerre. Bien que peu nombreux, les socialistes manifestent leur présence de façon constante et leurs interventions sont particulièrement remarquées. Dès le 28 août 1914, le Parti social-démocrate (PSD) s'oppose à la guerre dont il dénonce le caractère capitaliste<sup>16</sup>, thème repris lors de la manifestation du Premier Mai 1915 à Montréal. L'un des orateurs termine son discours en affirmant le principe de l'internationalisme prolétarien et invoque la nécessité de l'unité ouvrière<sup>17</sup>. Pour affirmer leur internationalisme, les socialistes organisent la manifestation du Premier Mai 1917 en célébrant la Révolution russe de février qui marque le triomphe de la « démocratie sur l'autocratie des Czars<sup>18</sup> ». Pour eux, cette révolution ne signifie pas seulement l'écrasement de la monarchie mais aussi « la détermination d'un peuple de ne pas continuer la guerre et d'accorder à toutes les nationalités le droit à la vie et à la liberté<sup>19</sup> ».

Les ouvriers montréalais ont devant eux un large éventail de positions, allant de la participation sans condition à la guerre à l'organisation de la lutte révolutionnaire pour abattre le capitalisme, mais le soutien à l'effort de guerre est de loin l'option qui recueille le plus d'adhérents.

Rappelons-nous les images de l'époque montrant l'enthousiasme, voire l'euphorie des populations au moment du déclenchement du conflit en 1914. La guerre devait durer deux à trois semaines, tout au plus un mois. Le « À Berlin » retentissant à Paris avait son pendant à Berlin, « Nach Paris ». Ce conflit débutait, somme toute, sur une note joyeuse et personne, même les plus farouches opposants à la guerre, ne prévoyait toutes les horreurs qui allaient suivre.

À l'automne de 1916, la guerre dure depuis maintenant deux ans. Les tentatives de l'axe Vienne-Berlin de s'assurer une victoire rapide se soldent par un échec, leurs forces s'avérant incapables de forcer le front occidental. À Verdun, la bataille se termine par une hécatombe, les deux parties y perdent chacune environ 350 000 hommes. À ce moment, les forces de l'axe se replient sur la défensive. Certes, la guerre n'est pas pour elles encore perdue, mais elle s'enlise dans les tranchées. Après des débuts difficiles, la situation militaire se rétablit du côté des Alliés, pas assez cependant pour laisser entrevoir un règlement à brève échéance.

Cette situation force le gouvernement canadien à un réexamen de la situation. L'armée canadienne est constituée de volontaires dont le premier contingent se compose principalement d'immigrants britanniques. Beaucoup d'immigrants de fraîche date s'enrôlent dès les premiers mois de la

guerre. Sur les 36 267 soldats de ce premier contingent, 23 000 viennent des îles Britanniques. Tous ceux qu'un appel patriotique pouvait atteindre s'engagent tôt dans l'armée. Le recrutement, satisfaisant durant les premiers mois, diminue ensuite sensiblement à mesure que la guerre se prolonge. En janvier 1916, le Premier ministre Robert Borden demande aux Canadiens de porter le corps expéditionnaire à 500 000 hommes. À cet appel, 30 000 hommes répondent en janvier. En mars, il y en aura 35 000 autres, mais l'enthousiasme décline rapidement. Après des débuts prometteurs, les volontaires ne sont plus que 8000 en juillet et 6000 en décembre de la même année. Au Canada à la fin de l'année 1916, environ 385 000 hommes se sont déjà enrôlés volontairement, mais à l'enthousiasme du début succèdent les dures réalités du conflit armé. Dans les tranchées, les troupes restent face à face et s'enlisent dans des combats stériles. Toute tentative pour gagner du terrain se solde généralement par de lourdes pertes.

Pour maintenir la position au Mont Sorrel<sup>20</sup>, 8000 Canadiens sont laissés sur le champ de bataille ; pour le cratère Saint-Éloi, 1400 morts. Les pertes lors de la bataille de la Somme se chiffrent à 24 000 hommes<sup>21</sup>. Les volontaires ne suffisent plus. Ce recrutement devient inadéquat pour atteindre l'objectif de 500 000 hommes fixé par le Premier ministre Borden. La baisse du recrutement coïncide avec la hausse vertigineuse des pertes subies au front, ce qui n'est pas pour apaiser les craintes du Haut Commandement militaire. Pour le gouvernement, la situation est grave. Il doit résoudre le problème que constitue le recrutement militaire. Ce ne sera toutefois pas chose facile puisque le Canada se trouve divisé sur la question de la guerre. Une partie de la population, principalement les francophones, devient de plus en plus farouchement opposée à participer à une guerre perçue comme une guerre pour l'Empire britannique, non comme une guerre pour la défense du Canada.

Préoccupé au plus haut point de la question du recrutement militaire, le gouvernement canadien décide de former la Commission du service national (CSN) afin de s'informer sur la nature et l'importance de l'ensemble des activités économiques canadiennes. La nouvelle commission, créée le 5 octobre 1916, doit se pencher sur toutes les composantes de l'économie, agriculture, pêcheries, mines, forêt et industrie manufacturière et faire l'inventaire des ressources humaines. Toutefois, le recrutement militaire demeure au centre des préoccupations de la Commission, tenue, par l'arrêté en conseil n° CP 2351, de remettre tous les renseignements qu'elle recueille aux officiers. Pour effectuer son travail, la CSN possède des pouvoirs étendus lui permettant d'intervenir dans la gestion des différentes entreprises lorsqu'elle le juge nécessaire pour évaluer la meilleure façon d'utiliser la main-d'œuvre disponible.

Les organisations ouvrières canadiennes hésitent à donner automatiquement leur approbation à cette initiative gouvernementale. Une question préoccupe toutes les organisations : la Commission du service national est-elle un prélude à la conscription ? À Montréal, les délégués du CMTM prennent position à leur assemblée régulière du 2 novembre 1916 rejetant vigoureusement tout recensement qui, selon eux, n'est qu'un premier pas fatal vers la conscription. De nombreux leaders syndicaux accusent alors le gouvernement de vouloir imposer la conscription et accusent aussi les employeurs de se servir de cette enquête pour intervenir dans les affaires syndicales et établir l'atelier ouvert. Cette situation pourrait provoquer un affaiblissement du mouvement syndical. Or il n'est pas question pour les syndiqués du Canada d'affaiblir leurs organisations, même au profit de l'effort de guerre<sup>22</sup>. La conscription, croient-ils, est contraire aux intérêts des ouvriers et favorise la classe dirigeante au détriment du mouvement syndical<sup>23</sup>.

Cherchant à connaître les véritables intentions du gouvernement, les dirigeants du CMTC rencontrent le Premier ministre Robert Borden à Ottawa le lendemain de Noël. Le Premier ministre rappelle que le travail de recensement de la CSN n'a pas pour objectif d'établir la conscription. Cette affirmation semble satisfaire les dirigeants du CMTC qui suggèrent aux travailleurs de collaborer avec la CSN<sup>24</sup>.

Lors de la réunion du CMTM du 4 janvier 1917, la discussion est animée. Foster accuse les représentants du CMTC à Ottawa de faire volte-face sans donner d'explications. Il rappelle notamment que la décision de l'exécutif, d'appeler les travailleurs à signer leur carte, va à l'encontre des résolutions prises aux derniers congrès du CMTC. Le conseil adopte en terminant deux propositions du président J. T. Foster : la première s'oppose à la signature des cartes d'enregistrement, alors que la seconde proposition condamne le comité exécutif du CMTC<sup>25</sup>. Quelques jours auparavant, *Le Monde Ouvrier* s'était prononcé en faveur de la participation des travailleurs au travail de la CSN et minimisait les risques de conscription<sup>26</sup>.

Pour leur part, les militants socialistes montréalais prennent aussi position sur la question. Dans un communiqué, la section n° 4 du Parti social-démocrate du Canada dénonce l'attitude du gouvernement qui, selon elle, mène directement à la conscription militaire des travailleurs. Le PSD appelle le peuple canadien à la plus grande vigilance et conseille aux travailleurs de refuser de signer les cartes d'enregistrement<sup>27</sup>.

Cependant, les positions des organisations opposées à la conscription se heurtent aux groupes conscriptionnistes qui cherchent à influencer le gouvernement pour qu'il adopte des mesures plus coercitives. Bien que ce mouvement soit particulièrement fort en Ontario, il est perceptible à travers



tout le pays. À Montréal, le Montreal Women's Club mais surtout le Board of Trade incitent le gouvernement à adopter la conscription<sup>28</sup>. Ces interventions attisent l'opposition ouvrière à la conscription. Plusieurs associations ouvrières dénoncent le Board of Trade<sup>29</sup> et les propositions de conscription tant et aussi longtemps que le peuple ne sera pas consulté<sup>30</sup>.

Au printemps de 1917, le Premier ministre Robert Borden participe à une conférence impériale à Londres. Revenu au Canada le 15 mai, il annonce, trois jours plus tard à la Chambre des communes, son intention de recourir à une mesure conscriptionniste. Le projet de loi intitulé *Loi concernant le Service militaire, 1917* stipule la nécessité d'assurer des renforts pour le Corps expéditionnaire canadien alors que les volontaires ne suffisent plus. Le gouvernement propose donc « de se procurer les hommes encore requis, non pas par tirage au sort » tel que stipulé dans la *Loi de Milice*, mais par levée sélective<sup>31</sup>. Cette annonce de la conscription des hommes provoque un émoi à travers tout le Canada. Au Québec, l'opposition populaire éclate. Le 23 mai, des assemblées massives se tiennent au Champ-de-Mars et au Parc Lafontaine : « À bas la conscription », y est le cri de ralliement. Les vitres des bureaux de *La Patrie* et de *La Presse*, favorables à la conscription, volent en éclats. Partout ailleurs au Québec, des manifestations populaires s'organisent. L'exécutif du Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC), qui jusqu'ici louvoyait, ne peut plus reculer. Le mandat obtenu antérieurement des différents congrès se veut très clair sur la question de la conscription. Le 23 mai, le président J. C. Watters affirme son intention de s'opposer à la conscription<sup>32</sup>.

Du 18 juin au 6 juillet, date du vote en seconde lecture, 99 orateurs, dont 40 Canadiens français, se prononcent sur la conscription à la Chambre des communes. La majorité des députés canadiens-anglais appuient le projet de loi. Tous les députés canadiens-français, conservateurs comme libéraux à l'exception de Sévigny, Blondin et Rainville, s'y opposent. Le député ouvrier de Maisonneuve, Alphonse Verville, prend la parole le 31 mai. Comme porte-parole des syndicats ouvriers, il dénonce catégoriquement l'éventuelle conscription, résumant ainsi la position de la direction du mouvement syndical canadien. Verville s'oppose à la conscription, premièrement parce que le gouvernement n'a pas démontré qu'elle est absolument nécessaire et deuxièmement parce que le peuple canadien n'a pas été consulté, pas plus d'ailleurs que la direction syndicale. Le député ouvrier indique le chemin que le gouvernement doit suivre s'il veut bénéficier de l'appui du mouvement syndical : un référendum et une consultation des dirigeants syndicaux, comme le fait le président Wilson avec les dirigeants de l'AFL.

Au lendemain de l'intervention d'Alphonse Verville s'ouvre à Ottawa un congrès spécial, convoqué par le CMTM, qui regroupe des représentants

de 80 syndicats. Ce congrès représente l'aboutissement des pressions et des demandes répétées des nombreuses organisations syndicales. Après avoir rencontré le Premier ministre au lendemain du dépôt du projet de loi, une réunion des représentants syndicaux décide d'un congrès spécial pour le 1<sup>er</sup> juin afin d'établir une stratégie commune sur la conduite de la guerre et de la conscription. Durant quatre jours, les délégués critiquent le gouvernement sur sa conduite et s'opposent à la conscription. Ils votent des résolutions demandant aux ouvriers organisés du pays de s'opposer à la conscription par tous les moyens en leur pouvoir. Le congrès se prononce aussi en faveur de la nationalisation des chemins de fer au Canada et de toutes les mines de charbon, de la nomination d'un contrôleur des vivres, de la propriété publique de tous les réfrigérateurs, des abattoirs, des établissements de conserves et préconise une modification à la loi donnant aux municipalités le droit de mettre en opération les mines de charbon et les approvisionnements de bois<sup>33</sup>. Le CMTC se dote donc d'une position ferme et précise et ce, deux semaines seulement après l'annonce du projet de loi par le Premier ministre Borden<sup>34</sup>. Les résolutions du congrès spécial, tenu à Ottawa, sont entérinées par le CMTM qui, lors de la réunion régulière du 7 juin, endosse en plus une résolution dénonçant toute mesure visant à conduire au militarisme<sup>35</sup>.

Le gouvernement, sentant qu'il n'a pas la situation ouvrière bien en main, tente d'amadouer les directions syndicales. Pour ce faire, il nomme un dirigeant syndical, Gideon Robertson<sup>36</sup>, à titre de représentant des travailleurs au Sénat. En mai, à l'annonce du projet de conscription, Robertson entre au Cabinet à titre de ministre sans portefeuille. Farouche partisan de la politique gouvernementale, le choix de Robertson s'explique aisément. Cette manœuvre ne semble pas émouvoir les socialistes montréalais qui organisent la commémoration du Premier Mai. Près de 3000 personnes défilent dans les rues du centre-ville, principalement dans les rues Saint-Laurent, Sainte-Catherine et Saint-Denis, drapeaux rouges en tête. Ils se réunissent ensuite à la salle Prince Arthur pour entendre de nombreux discours<sup>37</sup>. Les différents orateurs, s'exprimant tour à tour en français, en anglais, en russe, en italien et en yiddish, réclament la paix immédiate. Ils mettent l'accent sur les événements qui se passent en Russie : la révolution de février et la chute du Tsar. Aux yeux des socialistes, ces événements tracent la voie au peuple canadien dans sa lutte contre la guerre.

Les socialistes ne sont pas seuls à rejeter la conscription. Presque tous les soirs de l'été, des rassemblements se forment dans les rues de Montréal pour protester contre la conscription au cri de « À bas Borden » et de « Vive la révolution ». Les socialistes organisent une assemblée de protestation au marché Saint-Jacques à Montréal, le 27 mai. De quatre à cinq mille per-

sonnes s'y retrouvent pour entendre Albert Saint-Martin demander à l'auditoire de refuser de prendre les armes<sup>38</sup>.

La loi de la conscription militaire est finalement adoptée en troisième lecture le 24 juillet. Par un vote de 102 voix contre 44, les députés donnent une confortable majorité au gouvernement, mais montre clairement la division du pays sur cette question, alors que les députés québécois s'opposent presque unanimement à la conscription, à l'inverse de la position des députés des provinces anglophones<sup>39</sup>.

Les manifestations continuent de plus belle à Montréal dont le mécontentement de la population est attisé par l'attitude du Parlement. La Fédération des clubs ouvriers municipaux (FCOM) est des plus actives. Le 29 juillet, elle organise un rassemblement à l'angle des rues Henri-Julien et Des Carrières, demandant au Sénat de rejeter le projet de conscription<sup>40</sup>. Lors d'une assemblée à Maisonneuve, le 5 août, un des orateurs annonce son intention de résister : « si l'on vient afin de tirer sur nous, nous tirerons les premiers<sup>41</sup> ». La situation à Montréal devient préoccupante alors que le climat est à la révolte. Des vols de dynamite se produisent. Un attentat à la somptueuse résidence d'été de sir Hugh Graham, propriétaire du *Montreal Daily Star*, journal farouchement partisan de la conscription, fait seulement quelques dégâts, mais reçoit beaucoup d'échos dans la presse.

La sanction royale de la Loi concernant le service militaire, le 29 août, change le caractère de la lutte contre la conscription. Les manifestations et les menaces de grève générale n'ont pas empêché le gouvernement d'imposer la loi. Les anticonscriptionnistes, tant à l'intérieur du mouvement ouvrier qu'à l'extérieur, doivent réévaluer leurs stratégies. Dorénavant, toute résistance aux dispositions de la loi devient illégale aux yeux du gouvernement qui se sentirait alors légitimé d'employer tout l'appareil répressif dont il dispose pour faire respecter la loi.

La célébration de la Fête du travail pourrait offrir aux ouvriers montrealais la première occasion de marquer leur opposition à la nouvelle loi. Les dirigeants du CMTM cherchent à ne pas envenimer le débat, émettant un communiqué qui interdit toute allusion à la conscription lors de la manifestation<sup>42</sup>. Cette décision devient certainement le premier indice de l'évolution de l'attitude de plusieurs leaders syndicaux devant la conscription. Ainsi peu à peu, délaissent-ils la mobilisation contre le service militaire obligatoire pour se cantonner dans une attitude fataliste.

L'opposition ouvrière à la conscription n'est pas morte pour autant. Pour plusieurs organisations ouvrières, la lutte anticonscriptionniste doit déboucher sur la lutte électorale. Cette nouvelle perspective se reflète dans les assemblées publiques qu'organisent les groupes politiques ouvriers. La FCOM réunit quelques milliers de personnes, le 7 septembre, au marché

Saint-Jean-Baptiste<sup>43</sup>. L'assemblée désigne deux syndicalistes, son président, Gédéon Martel, et son secrétaire, Émile Perreault, candidats dans les circonscriptions électorales fédérales de Laurier et de Jacques-Cartier<sup>44</sup>. Le Parti social-démocrate (PSD) suit la même voie. Le 9 septembre, devant un auditoire de cinq à six cents personnes, Michael Buhay, candidat dans George-Étienne-Cartier, déclare que le meilleur moyen de freiner la conscription, c'est d'élire des socialistes<sup>45</sup>. La lutte contre la conscription prend donc un nouveau visage. Le début de mobilisation générale qui avait marqué le printemps et le début de l'été 1917 s'apaise et laisse place à l'organisation de campagnes électorales. La lutte électorale ne vient pas se juxtaposer à la mobilisation populaire, elle la remplace tout simplement. Au Québec, la perspective d'une grève générale ne semble pas trouver beaucoup d'adeptes.

Le 23<sup>e</sup> congrès du CMTC s'ouvre, en septembre, à Ottawa dans une atmosphère tendue. Depuis la Convention nationale ouvrière de juin, les événements se sont précipités. La promulgation de la Loi concernant le service militaire change les données du problème. Lors d'un vote symbolique, le congrès réaffirme son opposition à la conscription dans une proportion de deux cents voix contre six, mais le congrès ne prévoit aucune mobilisation ni aucune pression du mouvement syndical pour forcer le gouvernement à retraiter sur la conscription. Au contraire, le comité exécutif du CMTC propose une motion à l'effet de respecter la loi de la conscription, malgré de vives discussions et un vote serré. La proposition est adoptée à 136 voix contre 106. L'opposition vient surtout des délégués de l'Ouest et du Québec. Deux avenues restent aux délégués pour s'opposer à la conscription : l'action directe et l'action politique parlementaire. Les tenants de l'action directe, principalement les délégués de l'Ouest canadien, soutiennent la nécessité d'organiser une grève générale de l'ensemble des travailleurs canadiens pour forcer le gouvernement à retirer la loi. Proposant la paralysie de toute l'activité économique du pays, cette position se situe dans la continuité des résolutions votées antérieurement par plusieurs organisations syndicales canadiennes.

En toute logique, en acceptant de respecter la loi, plusieurs délégués rejettent en même temps le recours à la grève générale. Toute action dans ce sens serait forcément déclarée illégale par le gouvernement. De nombreux syndicalistes jugent sacrées les ententes collectives négociées avec les employeurs et ne veulent sous aucune considération y mettre fin unilatéralement en faisant grève. Ne leur reste qu'une arme, l'action politique parlementaire.

Le 20 septembre, pendant la tenue du congrès du CMTC, le Premier ministre annonce la tenue des élections générales le 17 décembre. Borden donne ainsi la possibilité à un futur parti travailliste de se manifester et de

défendre réellement les intérêts des travailleurs canadiens. La direction du CMTC presse les dirigeants provinciaux de se mettre à l'œuvre. La consigne est d'inviter à participer à ce nouveau parti toutes les organisations ouvrières existantes, incluant les groupes socialistes et les regroupements de fermiers<sup>46</sup>.

Le congrès de fondation du Parti ouvrier du Canada, section de la Province de Québec, se tient à Montréal le 3 et le 4 novembre. L'unanimité est cependant loin de régner à l'intérieur des rangs des 208 délégués qui s'opposent sur plusieurs questions, particulièrement sur l'opportunité de fonder le parti à ce moment. Plusieurs délégués croient que la création de ce parti risque de diviser le vote lors des élections de décembre. Toutefois la majorité des délégués appuie la proposition de créer la section du Québec du Parti ouvrier du Canada<sup>47</sup>.

La question des élections demeure le point central des discussions. Bien que le parti doive être créé à cette fin, les délégués décident de ne pas se lancer dans la campagne électorale à cause du manque d'argent et de l'impossibilité qu'ils ont de parfaire l'organisation en si peu de temps<sup>48</sup>. La direction syndicale recule une fois de plus devant ses responsabilités. Pourtant, au congrès de septembre du CMTC, les délégués décident de former un parti de type travailliste, plutôt que de s'engager dans un mouvement de grève générale pour contrer la conscription. La section québécoise se refuse à accomplir ce pourquoi elle a été créée, soit la lutte politique contre la conscription.

Cette nouvelle situation n'arrête pas la lutte pour autant. Quelques candidats ouvriers sont en lice le 17 décembre à Montréal : Michael Buhay du PSD dans George-Étienne-Cartier et Gédéon Martel dans Hochelaga. Le député ouvrier sortant Alphonse Verville rejoint les rangs du Parti libéral et se porte candidat dans la nouvelle circonscription de Saint-Denis. Ce passage s'inscrit dans la tradition qui associe le Parti libéral à la défense des intérêts des travailleurs. Ce courant, chez les leaders syndicaux, se renforcera considérablement après la guerre.

Le lendemain du 17 décembre, le Canada présente l'aspect d'un pays profondément divisé. Le gouvernement d'Union de Borden remporte les élections. Les conservateurs font élire 115 députés, ce qui, avec les 38 libéraux-unionistes, confère au gouvernement d'Union de Borden une majorité de 71 sièges. Au Québec, cependant, les résultats diffèrent totalement. Laurier et le Parti libéral y remportent une éclatante victoire, faisant élire 62 députés. Seulement trois candidats représentent la majorité gouvernementale. Le peuple québécois exprime unanimement son sentiment anticonscriptionniste. Deux des trois candidats ouvriers montréalais subissent d'écrasantes défaites. Michael Buhay perd par plus de 5000 votes, alors que plus de 9000 voix séparent Gédéon Martel du candidat élu. Alphonse Verville

est, pour sa part, élu dans Saint-Denis, sous sa nouvelle bannière libérale, par une très forte majorité de 9000 voix. À noter toutefois que les trois candidats ont respectivement obtenu plus de voix que leur adversaire unioniste.

Pour le mouvement syndical, les résultats des élections paraissent sont clairs. Le peuple canadien s'est prononcé en faveur du respect de la Loi du service militaire. Les leaders du CMTC mettent alors fin à leur opposition à la conscription. Ils déclarent que « la décision exprimée par l'électorat leur interdisait de rien faire contre la conscription<sup>49</sup> ». Ce qui met fin à cet épisode de la lutte ouvrière.

Toutes ces années de tergiversations n'auront pas été inutiles. À la fin de la guerre, le mouvement ouvrier montréalais a surmonté l'état de morosité qui prévalait en 1914. Grâce aux contrats militaires, l'économie tourne rondement. Les conditions de vie et de travail s'améliorent, alors que l'effort de guerre procure de l'emploi à de nombreux travailleurs et travailleuses, résorbant une partie du chômage. Cet essor économique favorise l'apparition de nouveaux syndicats dans des secteurs jusque-là faiblement organisés. Le nombre de syndiqués surpasse ce qu'il était quatre ans auparavant.

Mais les années de guerre n'ont pas servi à aplanir les divergences organisationnelles dans le mouvement syndical qui demeure fortement divisé. Le conservatisme du syndicalisme international de métier est de plus en plus critiqué. Des courants oppositionnels vont surgir. Conservateur, le syndicalisme canadien renaît de ses cendres, alors qu'une forme beaucoup plus radicale naît avec la *One Big Union*. Sans oublier que pour contrer l'expansion du syndicalisme, l'Église catholique développe une nouvelle forme d'organisation ouvrière : le syndicalisme catholique. Le mouvement syndical présente un état de division plus profond qu'avant-guerre.

Sur le plan politique, les divisions s'approfondissent, accentuées par le soutien à l'effort de guerre et la conscription. Alors que le syndicalisme de métier cherche la reconnaissance des gouvernements et appuie de plus en plus ouvertement le Parti libéral, nombreux sont les militants qui, irrités par une telle politique, penchent vers des positions plus contestatrices voire révolutionnaires.

Dès la fin de la guerre, les conflits vont éclater et provoquer la plus grande vague de révolte ouvrière que le pays a connue. Les années de guerre auront servi d'incubateur à la révolte qui a suivi<sup>50</sup>.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Nous avons déjà abordé ces questions dans notre mémoire de maîtrise, *Le mouvement ouvrier montréalais et la crise de la conscription, 1916-1918*, UQAM, 1994 et dans « Le mouvement ouvrier et la Première Guerre mondiale », *Cahiers d'histoire politique*, n° 2, hiver 1996. Pour une interprétation quelque peu différente, on peut consulter la thèse

- de Geoffrey Ewen, *The International Unions and the Workers' Revolt in Quebec, 1914-1925*, York University, 1998.
2. Martin Robin analyse les répercussions de la guerre sur le mouvement ouvrier canadien dans *Radical Politics and Canadian Labour*, Kingston, Queen's University, Industrial Relations Center, 1968.
  3. Voir Elizabeth H. Armstrong, *Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918*, Montréal, VLB éditeur, 1998.
  4. Le Congrès des métiers et du travail du Canada regroupe près de la majorité des travailleurs syndiqués au Canada.
  5. *La Presse*, 4 août 1914, p. 12.
  6. *Ibid.*, p. 12.
  7. *La Presse*, 17 août 1914, p. 11.
  8. *La Presse*, 20 août 1914, p. 6 ; 22 août 1914, p. 13 ; 2 septembre 1914, p. 13 ; 9 septembre 1914, p. 3 et 5 août 1915, p. 10.
  9. *La Presse*, 19 décembre 1914, p. 2.
  10. *La Presse*, 15 mai 1915, p. 30.
  11. *Proceedings of the CFL*, 1916, p. 5. Cité par Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, p. 151.
  12. Industrial Workers of the World. Centrale syndicale américaine basée sur les syndicats industriels. Fondés en 1905, les IWW veulent renverser le capitalisme en favorisant l'action directe, notamment les grèves et le sabotage. Les IWW organisent les non-organisés, les non-qualifiés et les immigrants laissés pour compte par les syndicats de métiers.
  13. Centrale syndicale anglaise fondée par les syndicats de métiers.
  14. Organisation formée en 1900 dans le but de faire élire au Parlement des représentants ouvriers. En 1906, elle prend le nom de British Labour Party. Composé à l'origine essentiellement d'ouvriers, il permet par la suite l'adhésion de militants de la petite bourgeoisie.
  15. Sur les positions de Gustave Francq, voir Éric Leroux, *La carrière polyvalente de Gustave Francq, figure marquante du syndicalisme international au Québec (1871-1952)*, Thèse de Ph.D. (Histoire), Université de Montréal, 1999, p. 258-268.
  16. « Nous désirons rappeler le fait que cette guerre, comme toutes les guerres modernes, est engagée entre des États capitalistes internationaux, et représente donc une lutte pour s'assurer des marchés où l'on pourra disposer des fruits du profit volés aux ouvriers. Conséquemment, la guerre n'a aucun intérêt réel pour la classe ouvrière... laissez les patrons faire leurs propres batailles... » (Claude Larivière, *Albert St-Martin, militant d'avant-garde (1865-1947)*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, p. 119.)
  17. « Je ne vous parle pas comme canadien, mais comme ouvrier. Je n'ai pas de pays à défendre contre aucun ouvrier d'une nationalité quelconque. Je représente l'humanité toute entière et je vous supplie d'embrasser la cause de la fraternité universelle et de vous convaincre qu'il serait votre ennemi, le Kaiser allemand ou le Roi anglais ou bien le Czar russe qui vous lancerait dans la bataille pour massacrer vos frères. » (*La Patrie*, 3 mai 1915, p. 3.)
  18. *La Patrie*, 2 mai 1917, p. 8.
  19. *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> mai 1917, p. 2.
  20. Mont Sorrel (juin 1916). Attaqué par les troupes allemandes, le Corps expéditionnaire canadien subit des pertes plus élevées lors de cette bataille de quinze jours que dans les six mois précédents.

21. Bataille de la Somme (juillet-septembre 1916). L'offensive de la Somme devait être un effort conjugué franco-britannique, mais dans les faits, elle est une affaire essentiellement britannique. L'attaque-surprise s'enlise dans les tranchées. En septembre, on dénombre les pertes suivantes : un demi-million d'Allemands, 410 000 Anglais et près de 200 000 Français, pour une progression réelle d'à peine quelques kilomètres.
22. Par ailleurs, Gustave Francq, secrétaire du CMTM, déclare lors de l'assemblée suivante qu'il votera contre la motion des Machinistes, même si son geste entraîne son exclusion du CMTM. Pour Francq, la proposition des Machinistes est un argument en faveur de l'enrôlement forcé : « Ils prétendent que l'enregistrement leur appliquerait une part disproportionnée du fardeau de la guerre. Alors, la conscription est le seul moyen de faire une distribution équitable des responsabilités. » La prise de position de Gustave Francq reçoit peu d'appui (*Le Devoir*, 17 novembre 1916, p. 6).
23. *Le Devoir*, 3 novembre 1916, p. 3.
24. « En vue de l'assurance donnée par M. R. B. Bennett, directeur du Service National, qu'aucune punition ou coercition ne serait appliquée en rapport avec le Service National, pourvu que les réponses données soient honnêtes et consciencieuses, les membres soussignés de l'exécutif de l'Association recommandent que tous les membres des conseils affiliés répondent au questionnaire selon leur conscience et qu'ils retournent les cartes tel que demandé. » (*La Patrie*, 28 décembre 1916, p. 1.)
25. *Le Devoir*, 5 janvier 1917, p. 2 et *La Presse*, 5 janvier 1917, p. 13.
26. *Le Monde Ouvrier/The Labour World*, 30 décembre 1916, p. 1.
27. *Ibid.*, 4 janvier 1917, p. 7.
28. *Le Devoir*, 13 mars 1917, p. 2 et 14 mars 1917, p. 2.
29. *La Patrie*, 20 mars 1917, p. 2.
30. *Ibid.*, p. 2.
31. *Loi concernant le Service militaire*. 7-8 George V. Chap. 19, p. 2.
32. *La Patrie*, 23 mai 1917, p. 9.
33. *La Patrie*, 4 juin 1917, p. 1.
34. Seulement cinq délégués votent contre la résolution, dont trois réclament que la conscription des richesses soit liée à la conscription des hommes. Le mouvement syndical prend donc à Ottawa une position officielle sur la conduite de la guerre et la conscription. Le congrès spécial réitère l'opposition du mouvement syndical à la conscription et critique le gouvernement sur plusieurs aspects de la conduite de la guerre. Le mouvement syndical ne va pas cependant jusqu'à retirer son appui total à l'effort de guerre. Les résolutions de ce congrès remplacent les positions de principes votées lors des précédents congrès et les nombreuses interventions des Conseils des métiers et du travail.
35. *Le Devoir*, 8 juin 1917, p. 4 et *La Presse*, 8 juin 1917, p. 17.
36. Gideon Decker Robertson (1874-1933). Télégraphiste de métier de Winnipeg, il devient un des principaux responsables de l'Ordre des télégraphistes de chemin de fer. Il sera deux fois ministre du Travail, de 1918 à 1921 et plus tard de 1930 à 1933.
37. *La Patrie*, 2 mai 1917, p. 8 ; *La Presse*, 2 mai 1917, p. 7 et *Le Devoir*, 2 mai 1917, p. 2.
38. *Le Devoir*, 28 mai 1917, p. 4 et 7.
39. E. Armstrong, *op. cit.*, p. 202.
40. *La Patrie*, 30 juillet 1917, p. 5.
41. *Le Devoir*, 6 août 1917, p. 3.
42. *La Patrie*, 1<sup>er</sup> septembre 1917, p. 1.
43. *Le Devoir*, 8 septembre 1917, p. 3.



44. Collaboration, *Chronologie des mouvements politiques ouvriers au Québec de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à 1919*, Montréal et Rimouski, Regroupement des Chercheurs en Histoire des Travailleurs Québécois, cahier n° 1, 1976, p. 226. Perreault se retirera de la lutte quelques jours plus tard pour ne pas diviser le vote anticonscriptionniste.
45. *Le Devoir*, 10 septembre 1917, p. 2 et *La Presse*, 10 septembre 1917, p. 3.
46. *La Presse* 12 octobre 1917, p. 16.
47. *Le Monde ouvrier/The Labor World*, 10 novembre 1917, p. 1.
48. *Id.*
49. Charles Lipton, *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec, 1827-1959*, Montréal, Parti Pris, 1976, p. 276.
50. Sur cette question, voir l'ouvrage collectif dirigé par Craig Heron, *The Workers' Revolt in Canada, 1917-1925*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 382 p.